

Plan directeur

Aménagement culturel et paysager
du parc du canal de Soulanges

Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

ROUSSEAU
LEFEBVRE

collectif
escargo

geneviève
murray

CANAL DE
SOULANGES

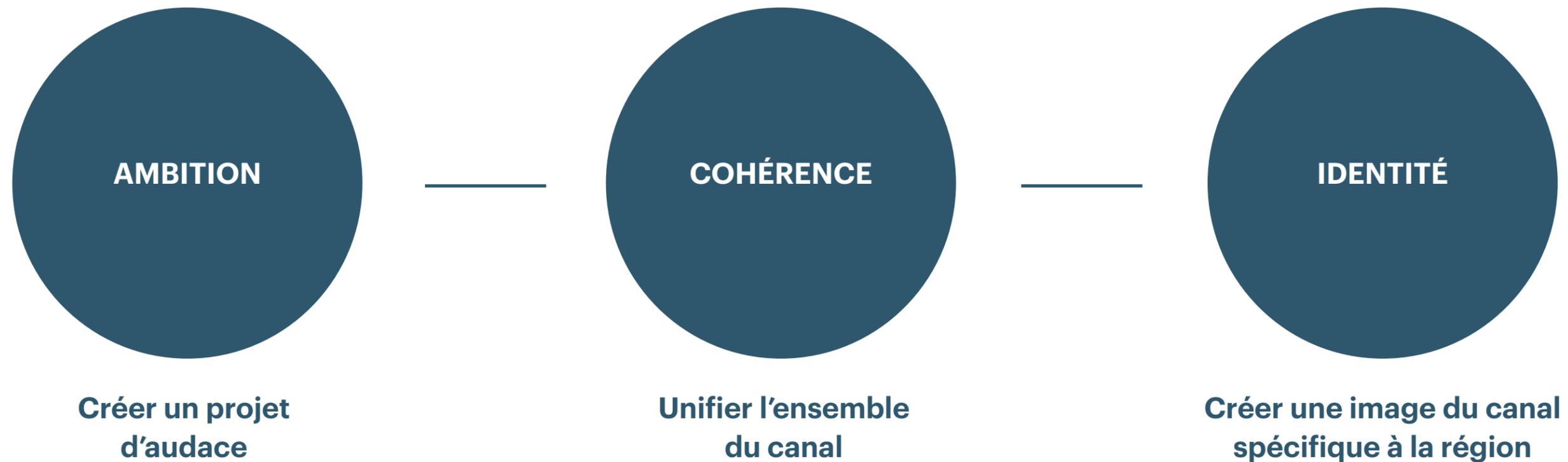
Entente de
développement
culturel

MRC
VAUDREUIL
SOULANGES

Québec

Les objectifs

La vision de la MRC de Vaudreuil-Soulanges s'appuie sur trois principes sur lesquels les propositions du concours devront se baser afin de répondre à la vision actuelle, soit l'ambition de créer un projet d'audace, la cohérence d'unifier l'ensemble du canal et l'identité en créant une image du canal spécifique à la région.



La vision

Un canal accessible,
doté d'une identité et
d'une image forte



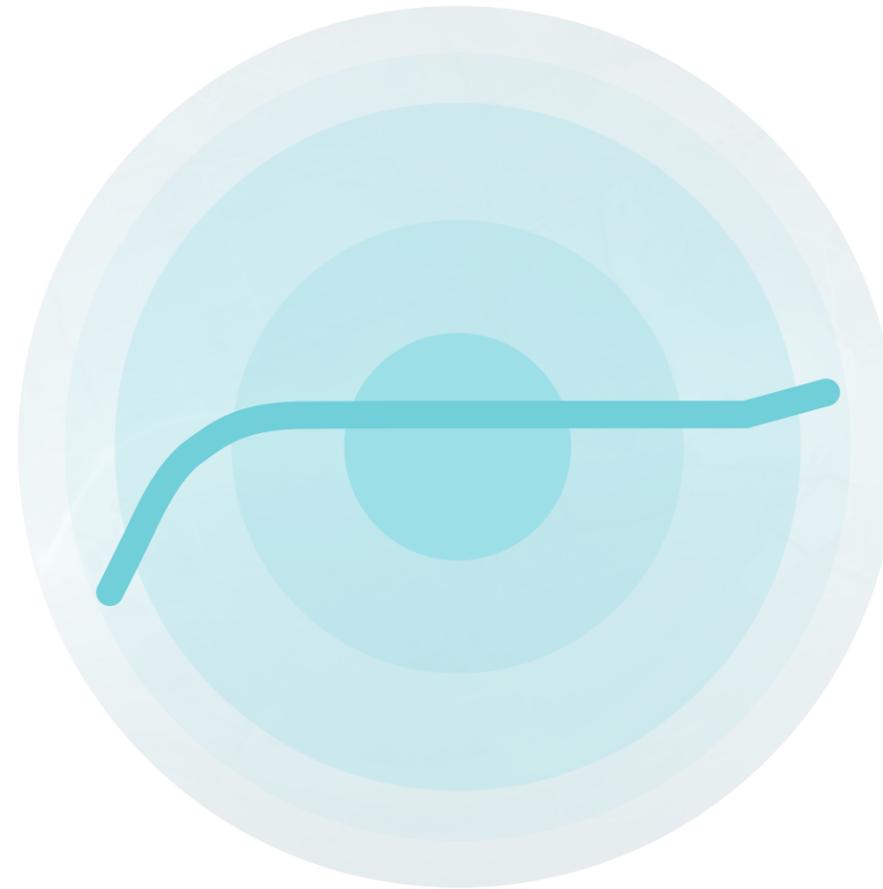
Crédit : Esquisse extraite du concours

Des paysages magnifiés,
une biodiversité
préservée



Crédit : Esquisse extraite du concours

Les orientations

**1**

Un canal à l'identité forte, accessible et accueillant

Accessibilité
Liens physiques
Infrastructures d'accueil

2

Un canal quatre saisons pour bouger, se détendre, apprendre, rêver

Activités récréatives

3

Un canal où la biodiversité est mise en valeur et préservée

Protection de l'eau et des milieux naturels

4

Un canal culturel, où se rencontrent art, histoire et patrimoine

Art, culture, patrimoine et archéologie

5

Le canal : lieu de rayonnement régional harmonieusement intégré à la trame urbaine

Intégrations urbaines,
positionnement à l'échelle régionale

Plan global



23
KM

4
MUNICIPALITÉS

15
SECTEURS

 Les pôles

 Les secteurs

 Les noyaux villageois

Les portes d'entrée : points de repère et attractions



 **Portes d'entrées principales**

 **Portes d'entrées secondaires**

 **Portes d'entrées tertiaires**

 **Pavillons d'accueil potentiels**

Les stationnements : faciliter l'approche



Pôles



Nouveaux stationnements à créer



Stationnements existants à bonifier

Les expériences : adaptées à la personnalité des secteurs



 **Expériences culturelles**

 **Expériences nature**

 **Expériences sportives**

 **Expériences maritimes**

Les services alimentaires et l'hébergement : pour inviter à explorer en profondeur



Les accès à l'eau et navette terrestre : activités nautiques en toute saison



--- **Parcours navette**

● **Stations navette**

Traverses sur le canal

— Traverses véhiculaires et piétonnes

- - - Nouvelles traverses piétonnes

⬠ **Accès à l'eau**

⬠ **Rampe**

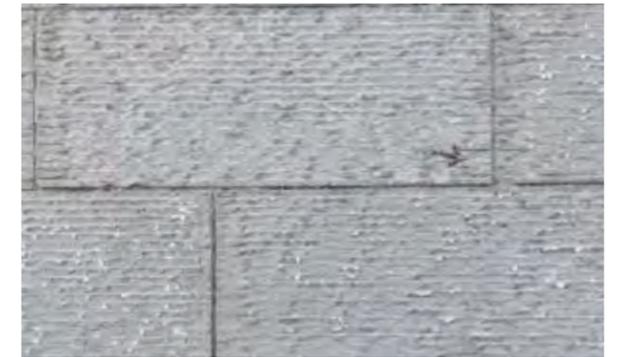
M **Marina**

3.1

Matérialité et couleurs



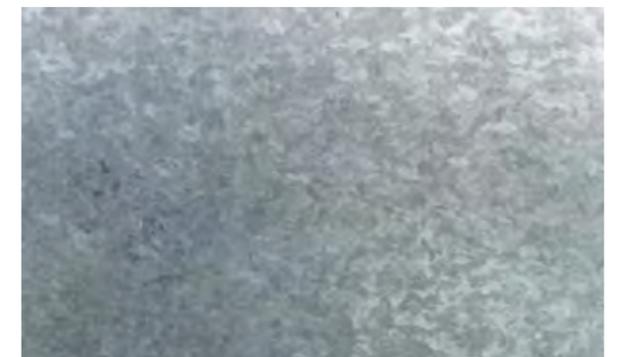
Bois clair



Pierre (imitation)



Métal noir (acier)



Effet métallique



Couleurs d'accent

3.2

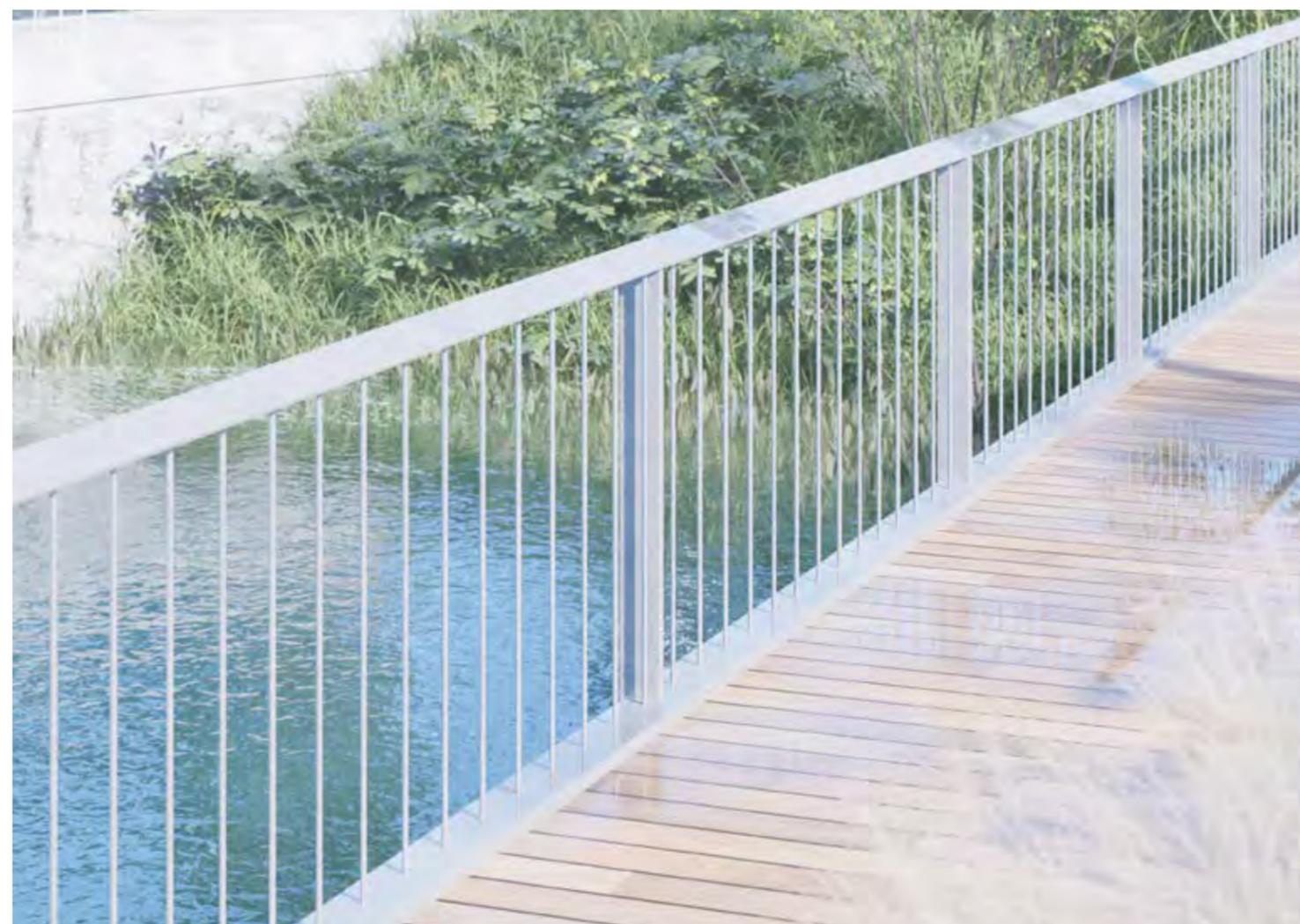
Signalétique

Signalétique
fonctionnelleSignalétique d'interprétation
et culturelle

Ces illustrations constituent une vision d'intention et ne représentent pas un projet arrêté. Elles ont pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

3.3

Garde-corps Clôtures



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

3.4

Traitement de surface



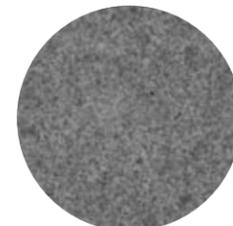
Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

- Marquer les seuils d'entrée par un motif poétique gravé dans le béton (par exemple textes poétiques en référence au thème des passagers).
- Lorsque possible, privilégier un revêtement de sol perméable, coloré, permanent et spécialisé.
- Choisir un couvre-sol adapté d'une couleur voyante et distinctive.
- Apposer un marquage fonctionnel pour optimiser la clarté et la sécurité.

ENTRÉE AUX ABORDS DU CANAL



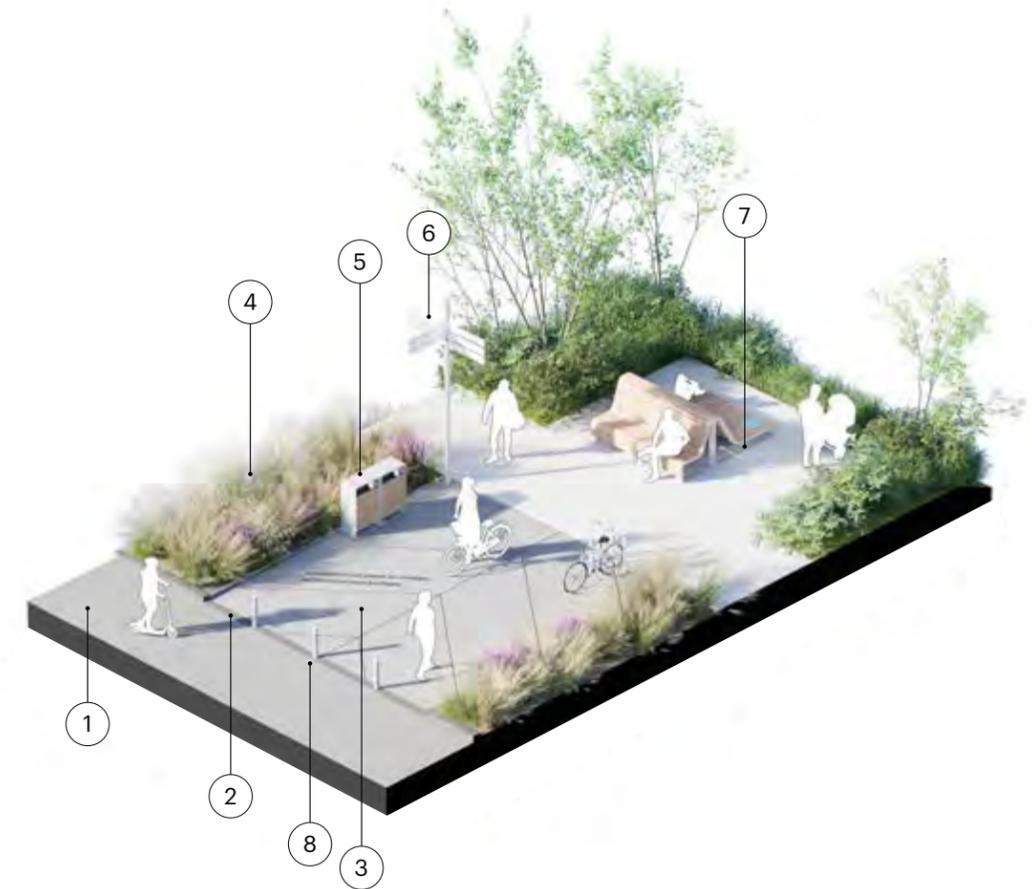
Poussière de pierre



Granit foncé



Béton gravé avec joints d'expansion en motifs



PISTE CYCLABLE ET SENTIER PIÉTON



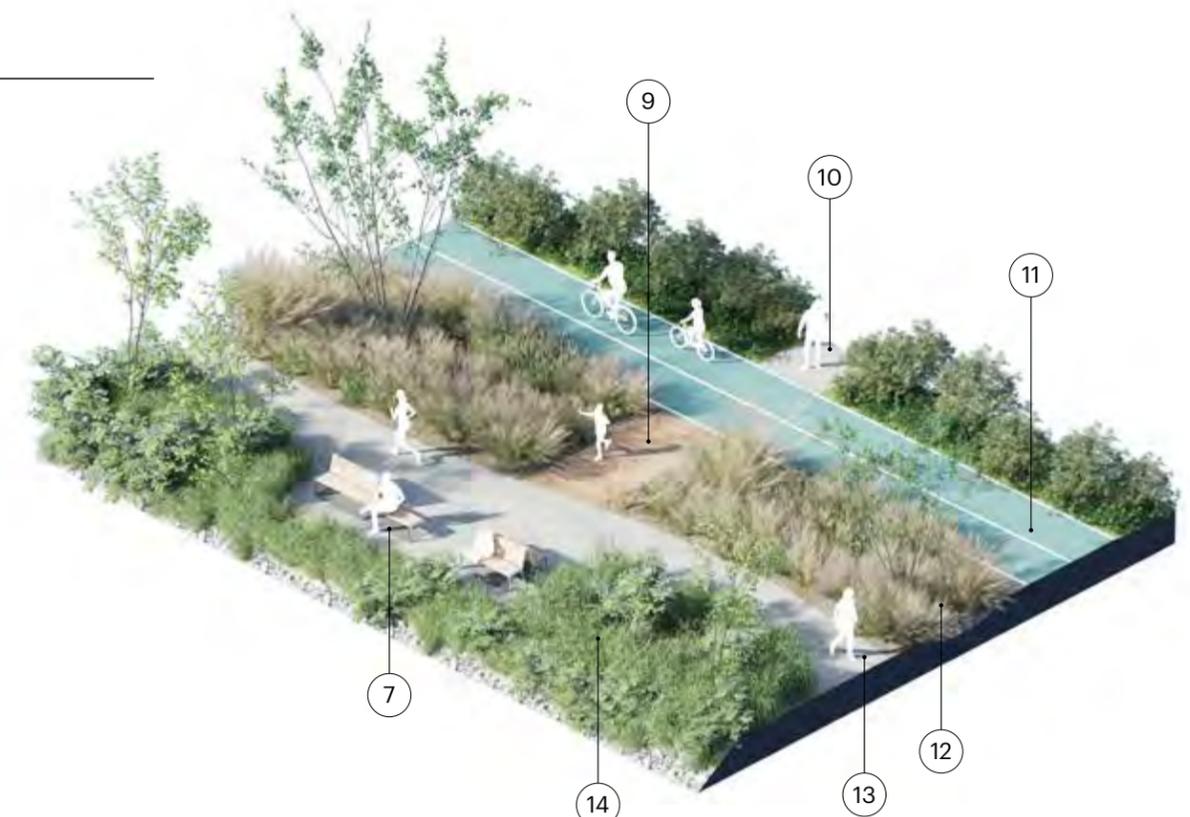
Poussière de pierre



Platelage bois



Asphalte colorée permanente appliquée sur la piste de façon ponctuelle (traverses, lieux stratégiques)



Légende

- 1 Sols existants (asphalte ou béton)
- 2 Bordure en granit foncé, abaissée pour accès universel
- 3 Seuils en béton avec joints de dilatation formant des motifs
Prévoir une insertion de textes poétiques
- 4 Plantations horticoles avec végétaux identitaires au parc du canal
- 5 Poubelles et recyclage
- 6 Signalétique repère
- 7 Dalle de béton pour mobilier
- 8 Bollards pour sécuriser entrée piétonne et cycliste
- 9 Passerelle de bois à travers les noues végétalisées
- 10 Sentiers d'accès en poussière de pierre
- 11 Piste cyclable colorée
- 12 Noue végétalisée entre la piste cyclable et le sentier piéton
- 13 Nouveau sentier piéton en poussière de pierre à créer selon l'espace disponible
- 14 Entretien des végétaux pour créer des percées visuelles sur le canal

3.5

Ponts
Traverses
Passerelles



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

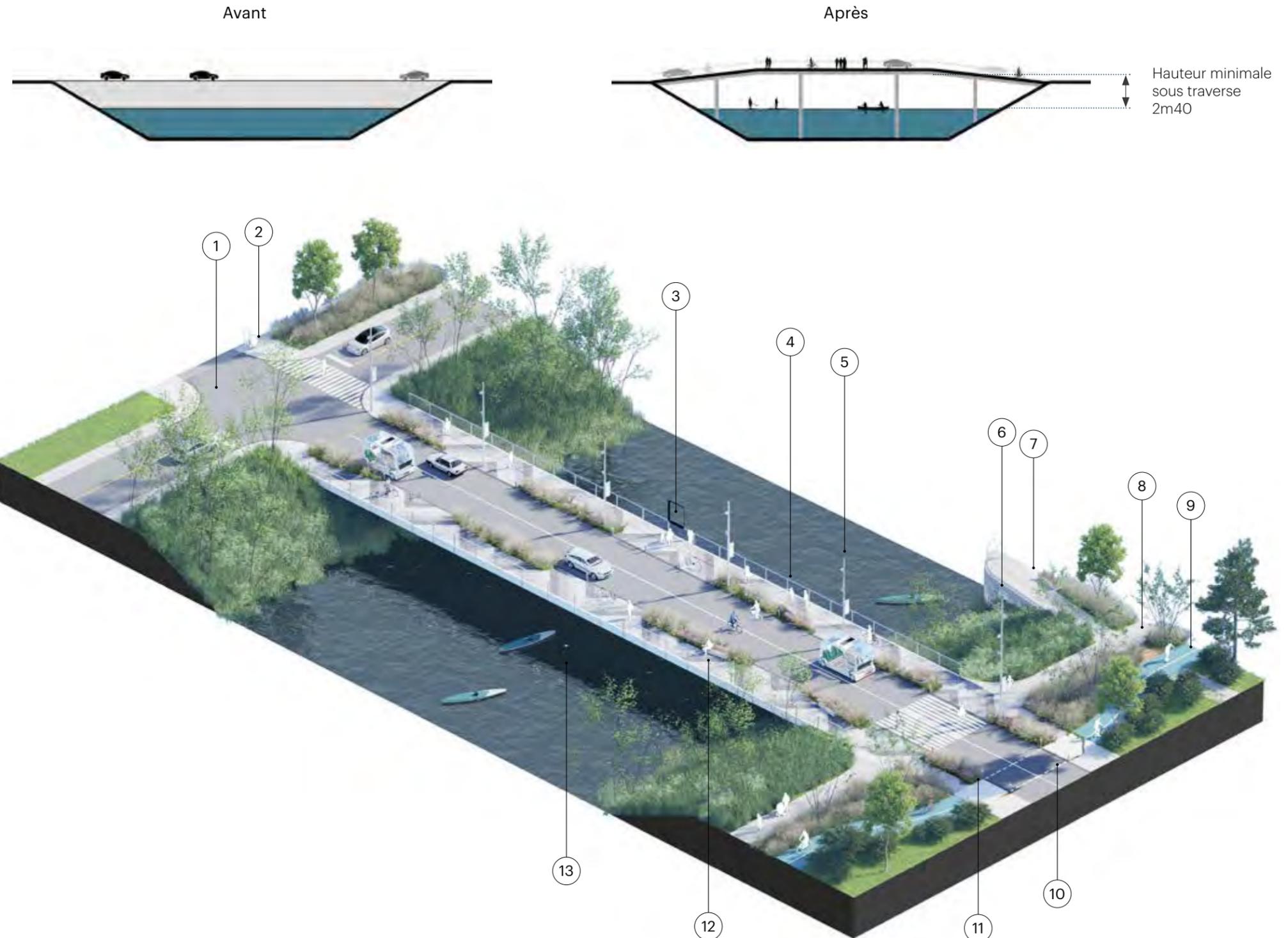
3.5 Ponts - Traverses - Passerelles

- Assurer la faisabilité du premier principe de réaménagement des traverses, c'est-à-dire pouvoir passer sous les ponts-passerelles en embarcation douce ou en patins.
- Développer un élément signature lumineux inspiré des phares et des anciens réverbères, par le biais d'un concours de design.
- Apposer un motif de pavé fort et distinctif sur les ponts-passerelles à usage mixte destinés aux véhicules et aux piétons.
- Prévoir des zones contemplatives sécuritaires avec points de vue, dans l'espace réservé aux piétons, sur les ponts-passerelles à usage mixte.

Légende

- 1 Sécurisation et apaisement des intersections avec la route 338
- 2 Connexion piétonne fluide et sécuritaire aux stationnements au nord de la route 338
- 3 Possibilité d'ajouter un panneau de contenu interprétatif
- 4 Garde-corps en acier
- 5 Mâts d'éclairage avec oriflammes
- 6 Grand mât signature pour éclairage et élément de repère identitaire
- 7 Valorisation des bases de ponts tournants
- 8 Sentier piéton
- 9 Piste cyclable colorée aux abords des traverses
- 10 Seuil des traverses réhaussées avec ralentissement pour véhicules
- 11 Fosses de plantations horticoles avec végétaux identitaires au parc
- 12 Mobilier type bancs, supports à vélos, bollards
- 13 Ouverture en dessous des traverses (tunnel ou pont)

TRAVERSE VÉHICULAIRE TYPE



Ces illustrations constituent une vision d'intention et ne représentent pas un projet arrêté. Elles ont pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

3.5 Ponts - Traverses - Passerelles

- Les passerelles qui traversent au-dessus de l'eau sont en bois et munies d'un garde-corps de maillage discret en acier.
- Privilégier, en zone naturalisée, des passerelles de bois sans garde-corps permettant de passer à travers la végétation sans la piétiner.

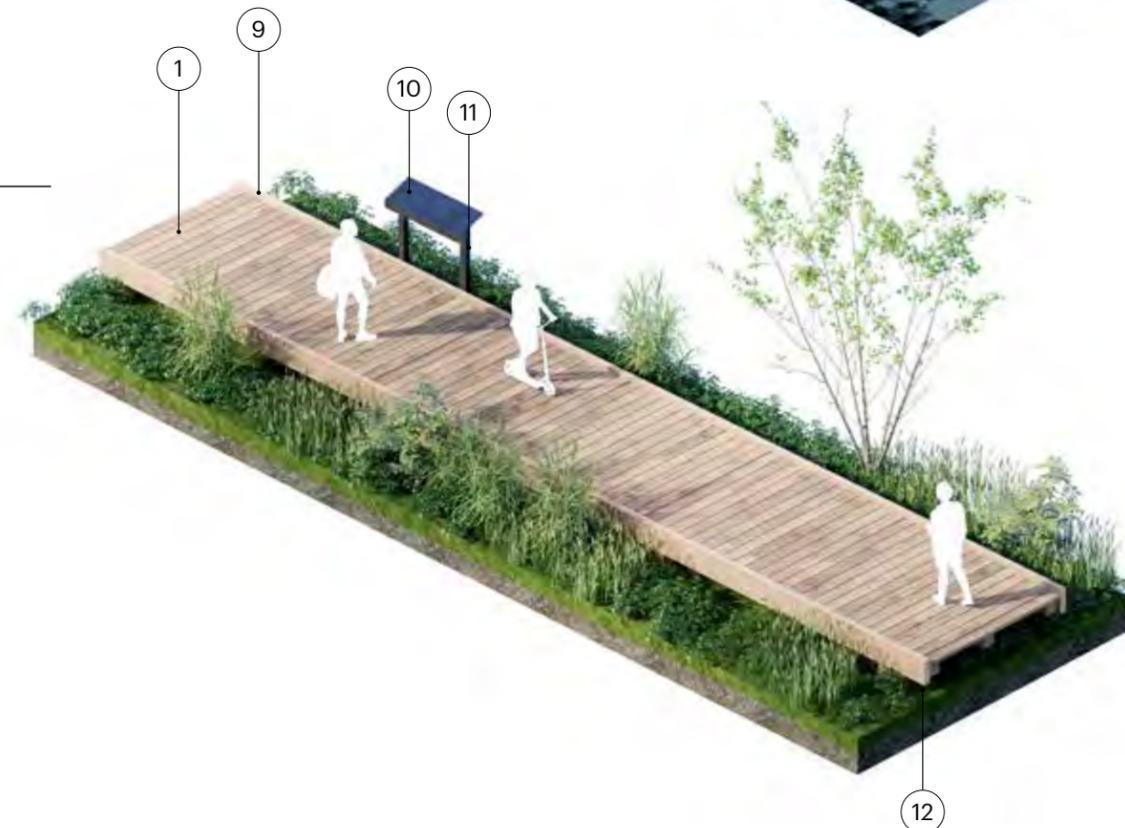
Légende

- 1 Platelage en bois
- 2 Garde-corps en acier galvanisé
- 3 Panneau d'interprétation noir fixé au garde-corps
- 4 Barrotins entre poteaux d'acier
- 5 Poteaux verticaux en acier galvanisé
- 6 Poutres en acier
- 7 Fondations en béton
- 8 Poteaux tubulaires en acier
- 9 Bordure de sécurité en bois
- 10 Panneau d'interprétation noir
- 11 Poteaux en acier noir fixés à la passerelle
- 12 Passerelle ancrée sur pieux vissés

TRAVERSE PIÉTONNE TYPE



PASSERELLE



Ces illustrations constituent une vision d'intention et ne représentent pas un projet arrêté. Elles ont pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

3.6

Mobilier



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

3.7

Accès à l'eau



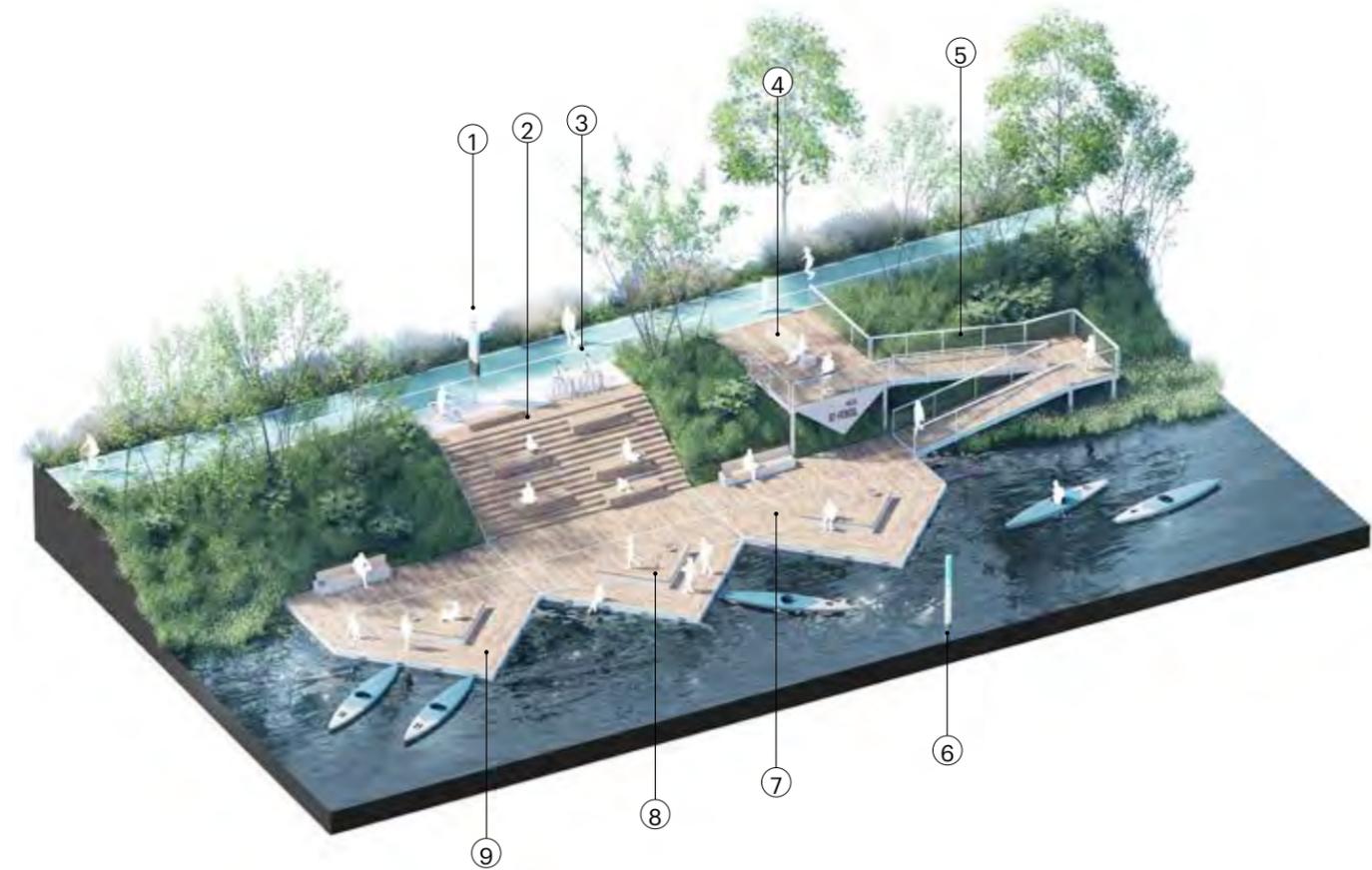
Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

- Favoriser une proximité et un accès direct à l'eau au moyen de gradins, de rampes d'accès universel et de quais flottants permettant l'amarrage d'embarcations douces.
- Créer des haltes invitantes et expérientielles, accessibles à tous.
- Assurer l'appropriation collective en permettant des usages multiples (pêche, gradins, détente, etc.).

ACCÈS À L'EAU MILIEU NATUREL

Légende

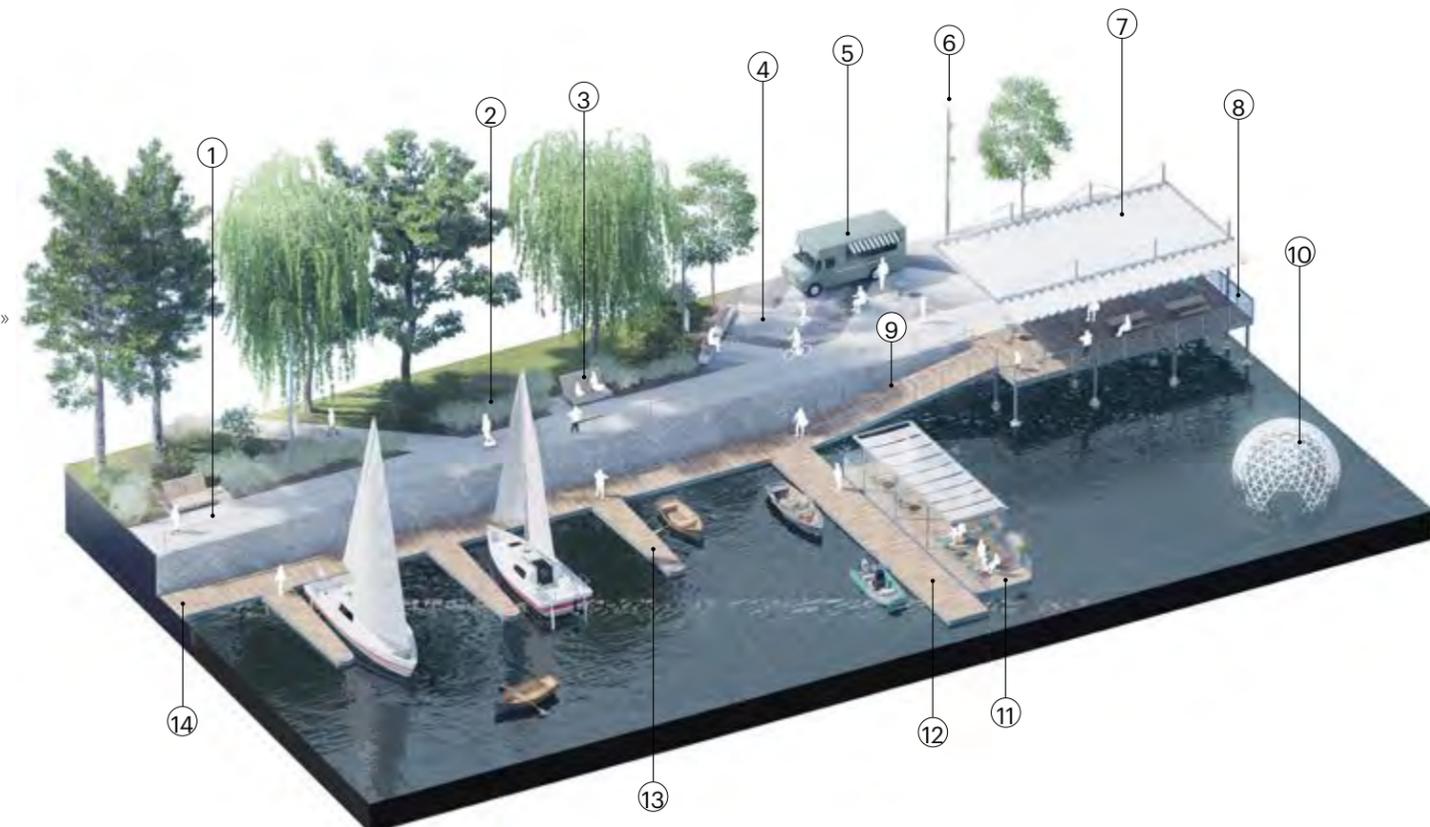
- 1 Jalon avec signalétique
- 2 Gradins en bois multifonctionnels
- 3 Supports à vélos
- 4 Belvédère avec assise et panneau d'interprétation
- 5 Rampe d'accès universel
- 6 Bouée ou élément de repère pour signaler la halte aux pagayeurs
- 7 Quai flottant
- 8 Bancs
- 9 Quais d'amarrage pour embarcations douces



ACCÈS À L'EAU TYPE MARINA

Légende

- 1 Promenade riveraine en poussière de pierre
- 2 Végétaux en bordure du parc
- 3 Mobilier de détente
- 4 Motifs identitaires au sol
- 5 Possibilité d'emplacement de kiosque ou «foodtruck»
- 6 Mâts d'éclairages identitaires avec oriflammes
- 7 Pergola au-dessus de l'eau
- 8 Terrasse belvédère publique au-dessus de l'eau
- 9 Rampe d'accès aux quais
- 10 Possibilité d'installations artistiques sur l'eau
- 11 Terrasses flottantes
- 12 Accès aux terrasses
- 13 Débarcadère pour bateaux
- 14 Quais flottants



Ces illustrations constituent une vision d'intention et ne représentent pas un projet arrêté. Elles ont pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

3.8

Les bases de ponts tournants



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

- Concevoir les bases de ponts dans un design qui renvoie à la coque des bateaux.
- Activer les bases de ponts comme des salons extérieurs qui permettent de s'asseoir, de se détendre et de contempler.
- Lorsque cela est possible, prévoir des accès à l'eau.
- Développer les bases de ponts afin de favoriser des usages multiples et l'appropriation citoyenne.
- Assurer la mise en place de réglementation et d'infrastructures nécessaires pour favoriser une appropriation active et récréative (par exemple, pêche, baignade, etc.).

Légende

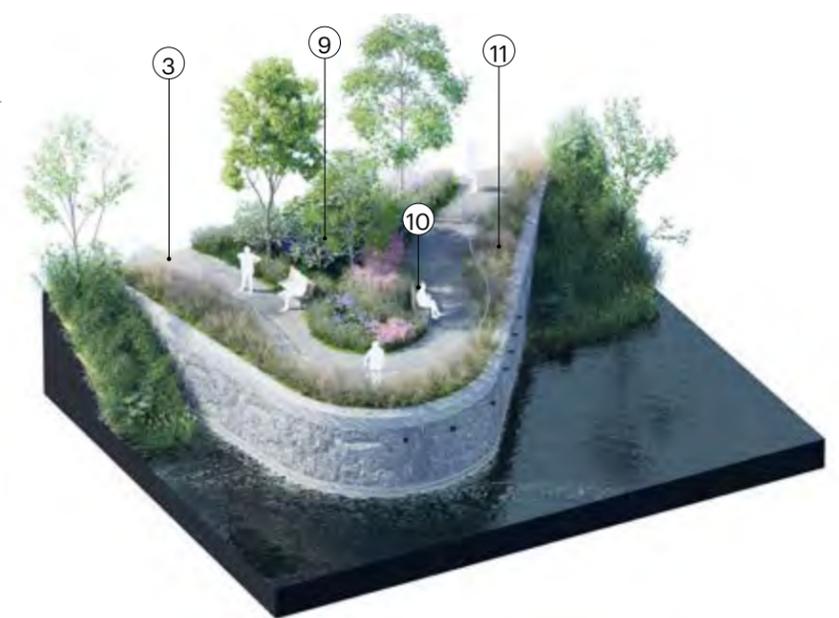
- 1 Mobilier signature : long banc multifonctionnel en bois
- 2 Jardin
- 3 Sol en poussière de pierre
- 4 Panneau d'interprétation sur garde-corps
- 5 Cartel pour oeuvre d'art
- 6 Gradin en pierre et assises en bois
- 7 Fosse de plantation
- 8 Installation artistique
- 9 Grands îlots de biodiversité
- 10 Mobilier de contemplation
- 11 Végétaux entre le garde-corps et le bord de la base
- 12 Pavé de béton
- 13 Mobilier de rencontre (table à pique-nique, banc linéaire avec tables intégrées)

DÉTENTE ET INTERPRÉTATION

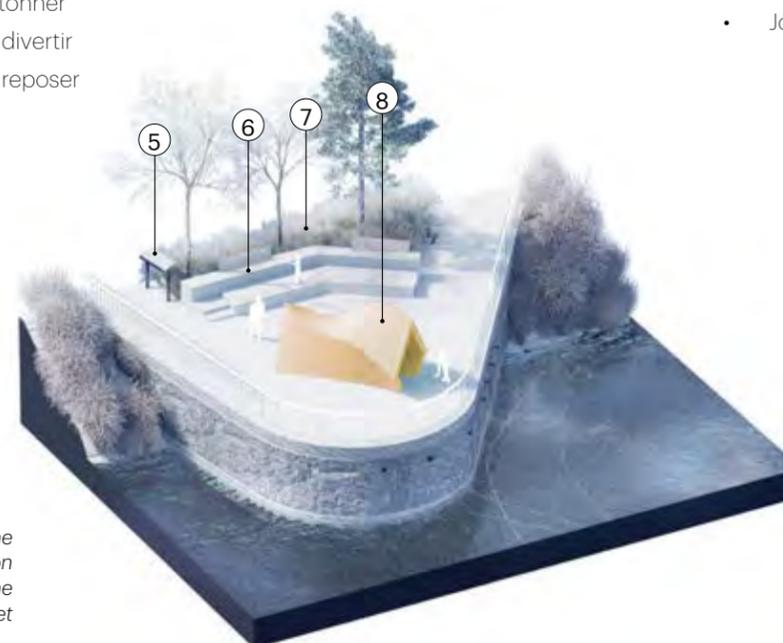
- Se détendre
- Contempler
- Apprendre
- Pêcher

**JARDINS DENSES CONTEMPLATION**

- Contempler
- Sentir
- Observer
- Se reposer

**«LAND ART» GRADINS**

- Jouer
- S'étonner
- Se divertir
- Se reposer

**AIRE DE RENCONTRE CLASSE EXTÉRIEURE**

- Pique-niquer
- Apprendre
- Jouer



Ces illustrations constituent une vision d'intention et ne représentent pas un projet arrêté. Elles ont pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

3.9

Architecture Pavillons

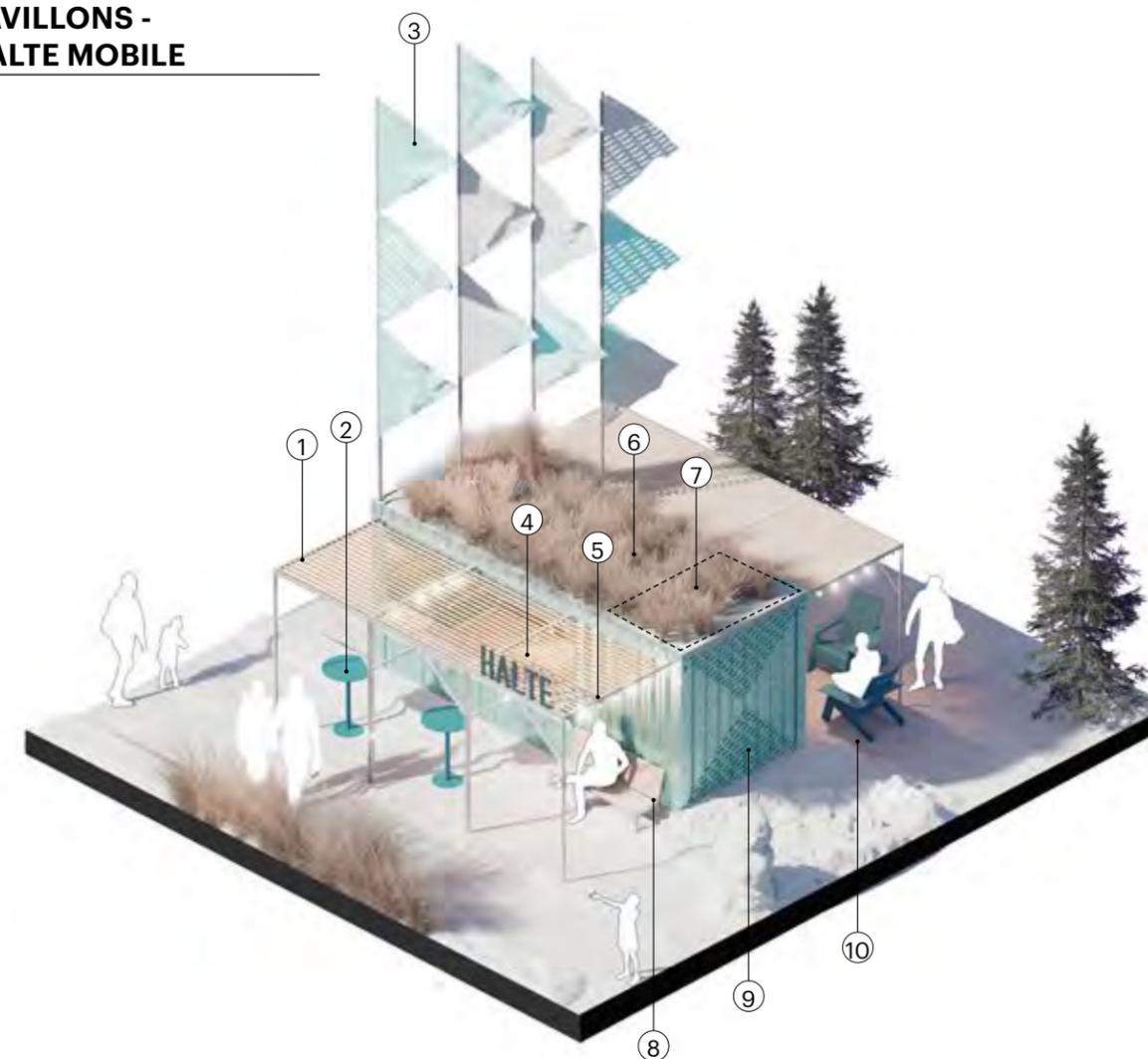


Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

PAVILLONS PROJÉTÉS

Légende

- 1 Inclure de l'aluminium dans l'architecture
- 2 Revêtement en bois sur les façades
- 3 Îlots de plantation en bordure des pavillons
- 4 Mobilier de rencontre aux abords du pavillon
- 5 Supports à vélos
- 6 Toiture végétale avec sédums et minimum d'entretien
- 7 Possibilité de comptoir pour kiosque / marché saisonnier

PAVILLONS - HALTE MOBILE

Légende

- 1 Pergola en lattes de bois
- 2 Mobilier mobile aux abords du pavillon
- 3 Installation aérienne
- 4 Signalétique intégrée au pavillon
- 5 Éclairage chaleureux intégré au pavillon
- 6 Toiture végétale avec sédums, minimum d'entretien
- 7 Rangement pour équipements, mobilier
- 8 Mobilier de détente
- 9 Identité appliquée sur le pavillon
- 10 Mobilier de rencontres

3.10

Mise en lumière



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

- Créer un dispositif d'éclairage hiérarchique et cohérent dans l'ensemble du parc.
- Sécuriser les lieux de fort achalandage.
- Développer une identité poétique la nuit en complémentarité avec la personnalité de jour.
- Favoriser des appareils à échelle humaine, installés de façon discrète.
- Minimiser les impacts de la lumière sur les écosystèmes en choisissant des appareils à projection directionnelle.
- Favoriser des éclairages à détecteurs de présence afin de minimiser l'intensité lumineuse (éclairage dynamique).
- Privilégier un éclairage chaud, ambré.

Légende

- 1 Éclairage encastré sous la main courante et dirigé vers le sol de la passerelle
- 2 Garde-corps en acier
- 3 Projecteurs pour piétons et cyclistes graduables selon les emplacements
- 4 Mâts en acier galvanisé
- 5 Éclairage sous le garde-corps et dirigé vers le bord du sentier



3.12

Arts et culture
Histoire, archéologie et patrimoine
Escales

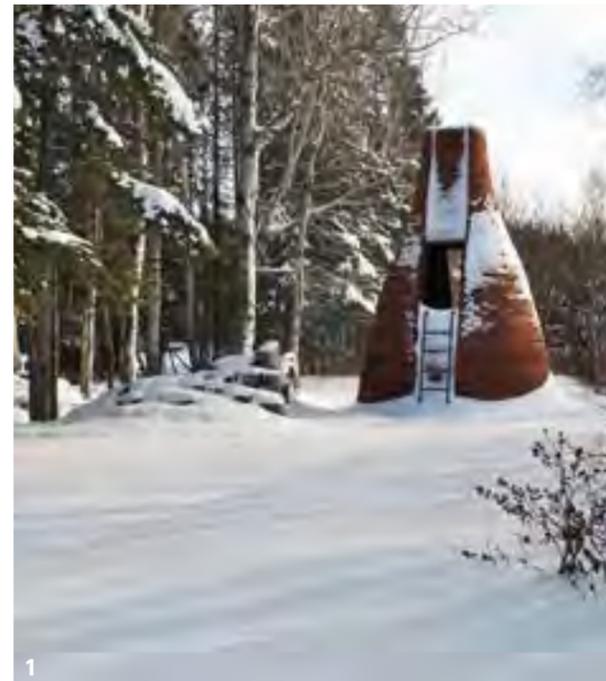


Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

1 Arts et culture

Inspirations

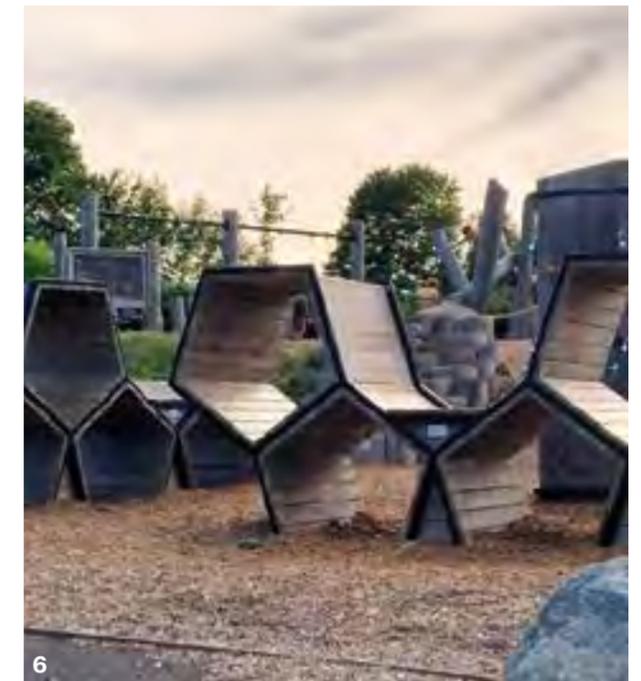
- 1 Des œuvres d'art « in situ » ou de « land art » amènent un regard nouveau sur un paysage connu et font voir la nature sous un nouveau jour. Reference: Appareil Architecture (2019), « *Le dernier petit cochon* ». Crédit photo: Félix Michaud.
- 2 Le River Walk dans la ville de San Antonio est un réseau de sentiers pédestres qui longe la rivière du même nom. On peut y voir des œuvres d'art étonnantes et inusitées, notamment sous les ponts. L'œuvre de Donald Lipski intitulée F.I.S.H est rassembleuse de jour comme de soir. Référence: Lipski D. (2009) F.I.S.H.



2 Histoire, archéologie et patrimoine

À valoriser sur le site

- 3 Ancienne centrale hydroélectrique (2021), « *Le petit pouvoir* ». Crédit photo :
- 4 Parc des ancre de Pointe-des-Cascades (2021), « *Ancre* ». Crédit photo :



3 Les escales

Inspirations

- 5 Exemple d'une escale imaginée lors du concours. Intitulée « *Le Balcon* », l'escale propose une tour d'observation et une expérience d'escalade.
- 6 Modules de jeux favorisant l'exploration et l'action au parc memorial.

L'illustration 5 constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

Principes de végétalisation des espaces le long du canal



S'implanter harmonieusement



La gestion de l'eau



Les principes de xéropaysage

Les concepts végétaux développés doivent favoriser la **connectivité écologique**. Il est priorisé de favoriser l'implantation des trois strates de plantation dans les aménagements.

- Optimiser la biodiversité
- Valoriser les paysages floristiques locaux
- Augmenter la biomasse
- Offrir des habitats pour la faune
- Augmenter la résilience des végétaux



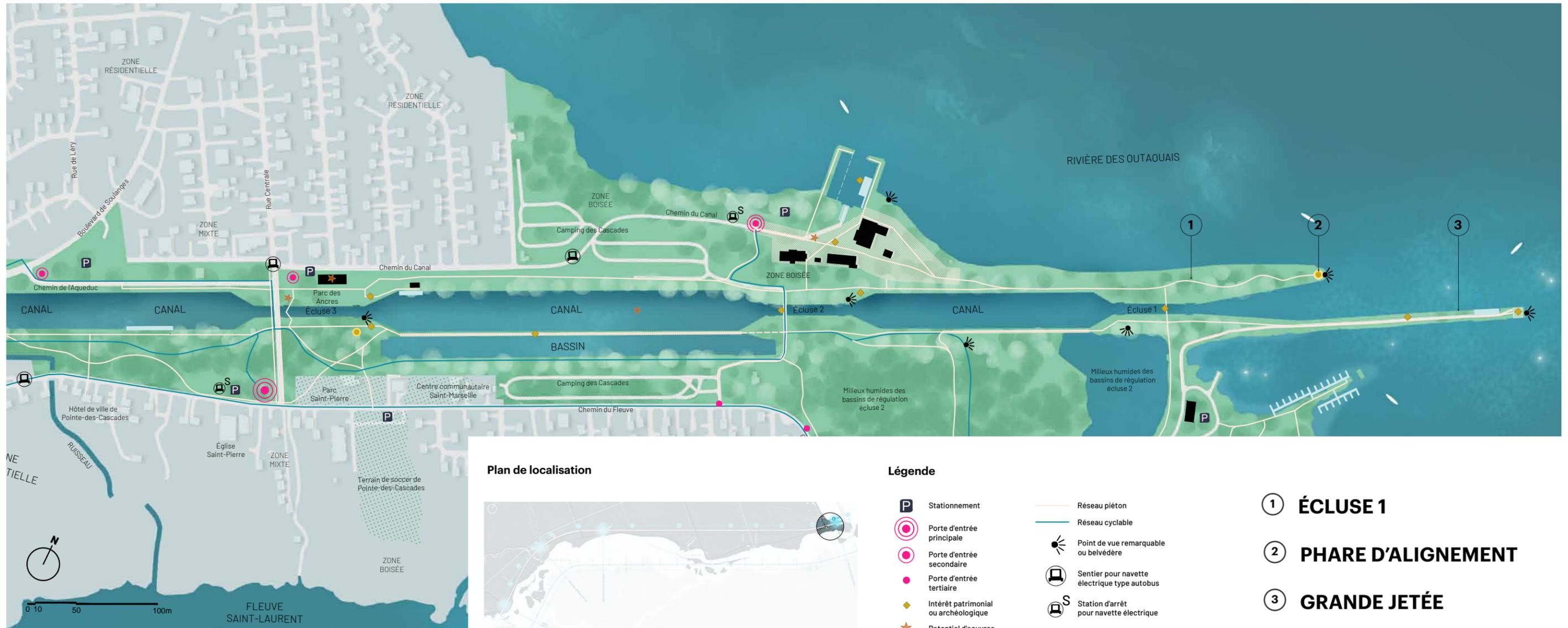
2 Pôle Pointe-des-Cascades

Secteur embouchure

Plan d'intention

Localisation Pointe-des-Cascades

Environnement Parc urbain



2 Pôle Pointe-des-Cascades

Secteur embouchure

Esquisses d'intention

Localisation Pointe-des-Cascades

Environnement Parc urbain



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

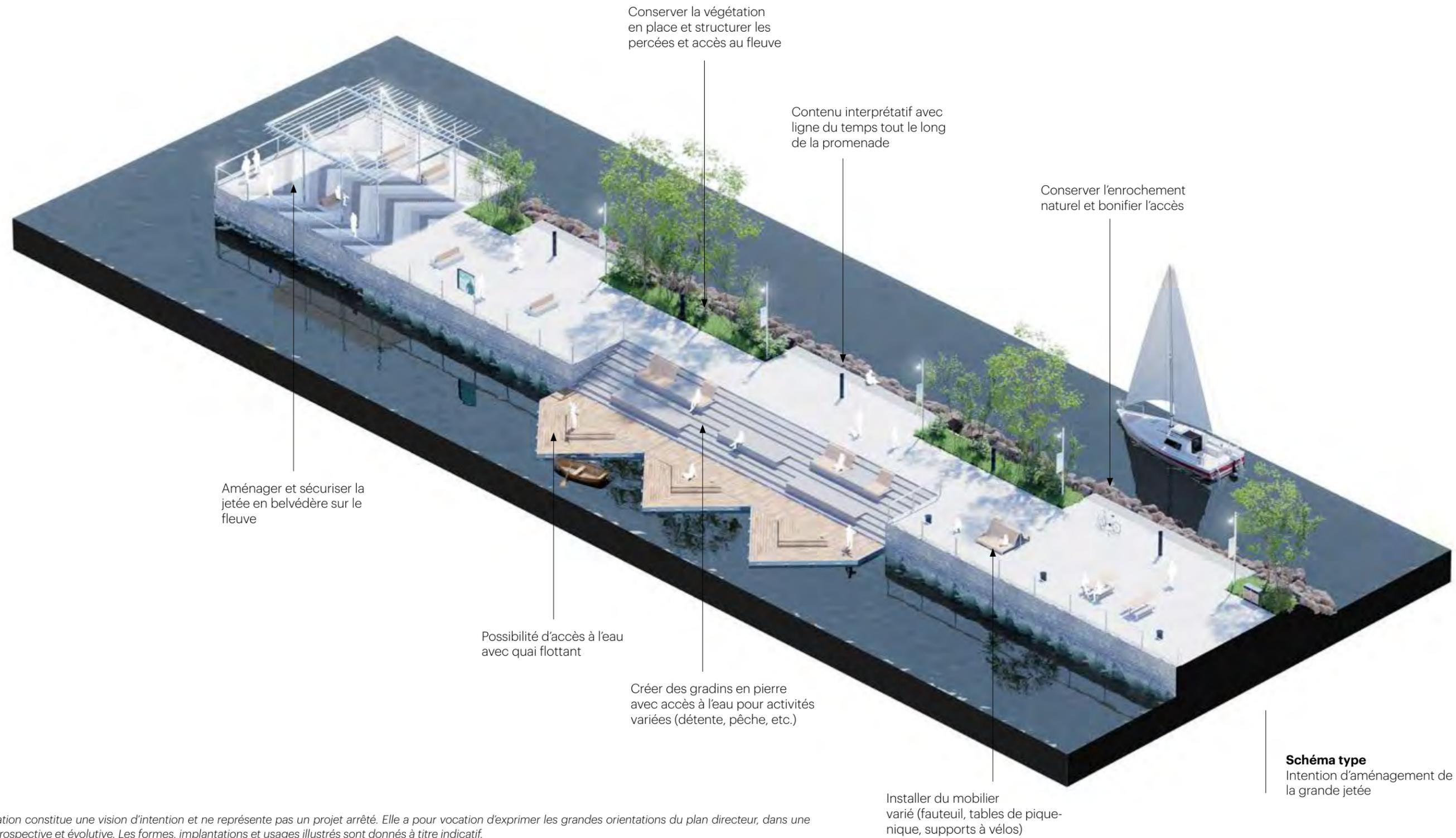
2 Pôle Pointe-des-Cascades

Secteur embouchure

Esquisses d'intention

Localisation Pointe-des-Cascades

Environnement Parc urbain



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

2 Pôle Pointe-des-Cascades

Secteur des Ateliers

Esquisses d'intention

Localisation Pointe-des-Cascades

Environnement Parc urbain



- | | | |
|---|---|---|
| <p>1 Passerelle de bois au-dessus du bassin</p> <p>2 Liens fluides entre les trois secteurs (bassin, ateliers et phare)</p> <p>3 Escalier existant bonifié</p> | <p>4 Bâtiments des ateliers rénovés</p> <p>5 Jardins structurants aux abords des bâtiments</p> <p>6 Espace ouvert avec kiosque et mobilier mobile</p> <p>7 Descente de mise à l'eau</p> | <p>8 Scène extérieure multifonctionnelle</p> <p>9 Possibilité de conserver une marina</p> |
|---|---|---|

Ces illustrations constituent une vision d'intention et ne représentent pas un projet arrêté. Elles ont pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

1

Plan
directeur

2

Consultations
publiques

3

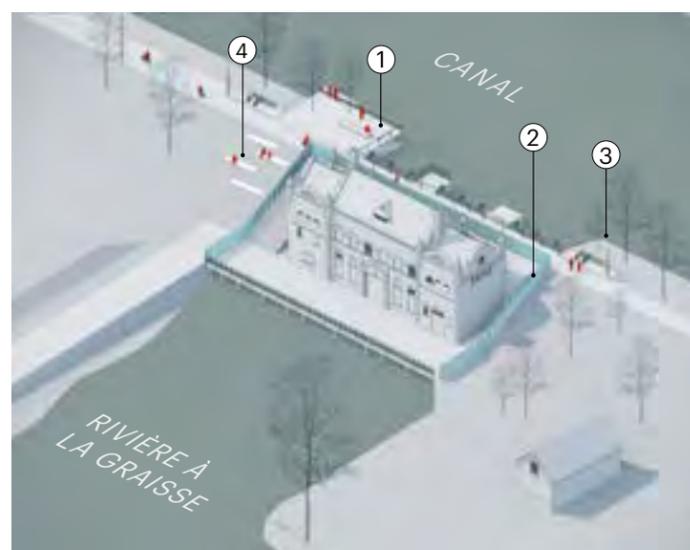
Adoption du plan
directeur

4

Mise en oeuvre

Mise en oeuvre

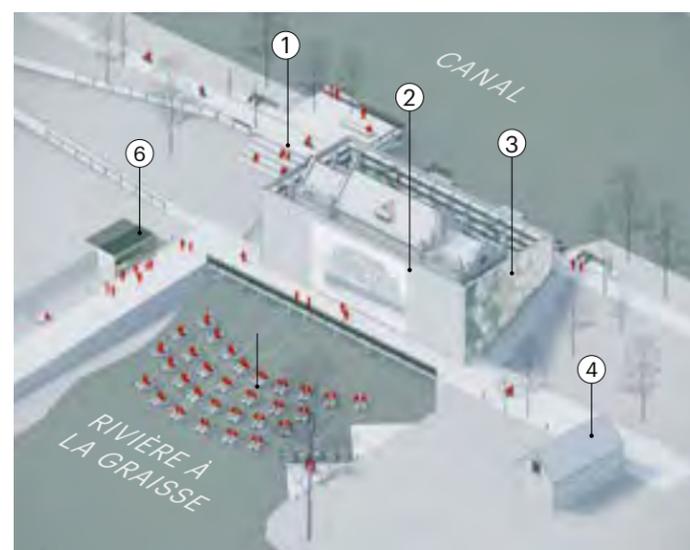
Exemple de phasage



Phase 1

Légende

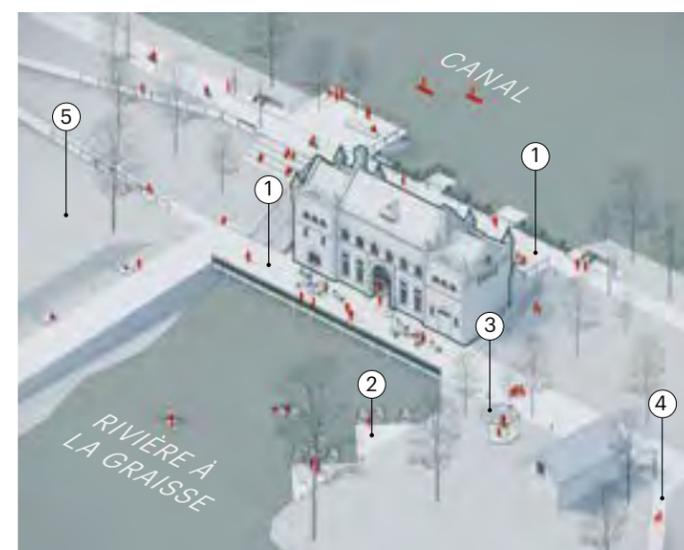
- 1 Installation d'un belvédère avec espace de repos et de contenu
- 2 Clôture de sécurité permettant d'annoncer la nouvelle identité
- 3 Installation d'un jalon avec contenu numérique
- 4 Aménagement transitoire incluant du mobilier



Phase 2

Légende

- 1 Aménagement permanent en pierre
- 2 Possibilité de créer des événements type projection sur les échafaudages
- 3 Possibilité d'installer des oeuvres murales sur les échafaudages
- 4 Reconversion de l'ancienne écurie en exposition permanente sur le Petit Pouvoir
- 5 Possibilité d'utiliser les chaloupes pour amphithéâtre sur l'eau
- 6 Pavillon mobile pour activer et tester l'animation de la place



Phase 3

Légende

- 1 Parvis avant et arrière animés
- 2 Accès à l'eau et équipement en location
- 3 Emplacement d'une escale interactive
- 4 Passerelle à travers la rivière
- 5 Utilisation du parc pour des événements ou parcours culturels



Design tactique

5 Écluse 4

Esquisse d'intention

Localisation Les Cèdres

Environnement Milieu agricole



Esquisse
Intention de la promenade
piétonne depuis la rive nord

Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

10 Bief Saint-Emmanuel

Plan d'intention

Localisation Coteau-du-Lac

Environnement Résidentiel

① **PARC ANDRÉ-COCKER**② **TRAVERSE CHEMIN SAINT-EMMANUEL**③ **PARC PAUL STEVENS**④ **HALTE PONCTUELLE**

Plan de localisation



Légende

Stationnement	Réseau piéton
Porte d'entrée principale	Réseau cyclable
Porte d'entrée secondaire	Point de vue remarquable ou belvédère
Porte d'entrée tertiaire	Sentier pour navette électrique type autobus
Intérêt patrimonial ou archéologique	Station d'arrêt pour navette électrique
Potentiel d'œuvres ou installations artistiques	

INTENTIONS D'AMÉNAGEMENT HORS PARC

- Bonifier et densifier la canopée d'arbres du parc Paul-Stevens (arbustes fruitiers, conifères).
- Envisager la possibilité de créer un arrêt pour la navette électrique dans stationnement existant.
- Bonifier et raccorder au canal la piste cyclable existante sur chemin Saint-Emmanuel.

10 Bief Saint-Emmanuel

Esquisse d'intention

Localisation Coteau-du-Lac

Environnement Résidentiel



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

12 Pôle de Coteau-du-Lac

Plan d'intention

Localisation Coteau-du-Lac

Environnement Résidentiel, boisé

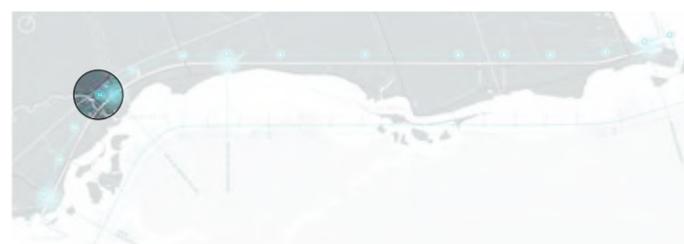


① HALTE RIVIÈRE DELISLE

② TRAVERSE RUE PRINCIPALE

③ PÔLE COTEAU-DU-LAC

Plan de localisation



Légende

Stationnement	Réseau piéton
Porte d'entrée principale	Réseau cyclable
Porte d'entrée secondaire	Point de vue remarquable ou belvédère
Porte d'entrée tertiaire	Sentier pour navette électrique type autobus
Intérêt patrimonial ou archéologique	Station d'arrêt pour navette électrique
Potentiel d'œuvres ou installations artistiques	

INTENTIONS D'AMÉNAGEMENT HORS PARC

- Créer une nouvelle traverse identitaire et sécurisée pour piétons, cyclistes et véhicules, au croisement de la rivière Delisle.
- Signaler les entrées tertiaires des rues des Sitelles et Juillet.
- Évaluer la possibilité d'intégrer les stationnements publics existants au parc.
- Lieu historique national de Coteau-du-Lac : ajouter signalétique et connecter au parcours du canal.

12 Pôle de Coteau-du-Lac

Esquisse d'intention

Localisation Coteau-du-Lac

Environnement Résidentiel, boisé



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

12 Pôle de Coteau-du-Lac

Esquisse d'intention

Localisation Coteau-du-Lac

Environnement Résidentiel, boisé



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

15 Pôle Embouchure ouest

Plan d'intention

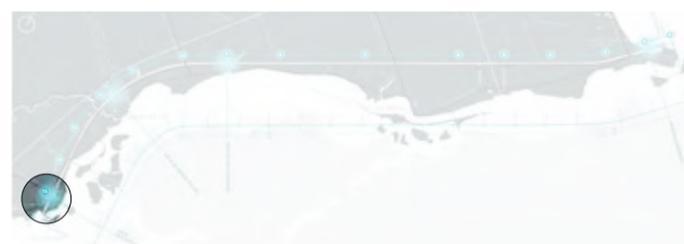
Localisation Les Coteaux
Coteau-du-Lac

Environnement Parc urbain, bord de fleuve



- ① PHARE DES COTEAUX
- ② PARC THOMAS MONRO / LOUIS-STANISLAS-PARISEAU
- ③ TERRAIN DE CAMPING
- ④ PARC EMBLÈME
- ⑤ HALTE / ÉCLUSE 5
- ⑥ ANCIEN TERRAIN DE CAMPING

Plan de localisation



Légende

- | | |
|---|--|
| Stationnement | Réseau piéton |
| Porte d'entrée principale | Réseau cyclable |
| Porte d'entrée secondaire | Point de vue remarquable ou belvédère |
| Porte d'entrée tertiaire | Sentier pour navette électrique type autobus |
| Intérêt patrimonial ou archéologique | Station d'arrêt pour navette électrique |
| Potentiel d'œuvres ou installations artistiques | |

INTENTIONS D'AMÉNAGEMENT HORS PARC

- Poursuivre le sentier piéton et inclure la place du phare de Coteau-du-Lac.
- Bonifier le réseau cyclable et piéton sur la rue Principale et le connecter au noyau villageois.
- Créer des trottoirs élargis dans la zone du noyau villageois le long de la route 338 et connecter aux commerces et services municipaux.

15 Pôle Embouchure ouest

Plan d'intention

Localisation Les Coteaux
Coteau-du-Lac

Environnement Parc urbain, bord de fleuve



Cette illustration constitue une vision d'intention et ne représente pas un projet arrêté. Elle a pour vocation d'exprimer les grandes orientations du plan directeur, dans une démarche prospective et évolutive. Les formes, implantations et usages illustrés sont donnés à titre indicatif.

15 Pôle Embouchure ouest

Plan d'intention

Localisation Les Coteaux
Coteau-du-Lac

Environnement Parc urbain, bord de fleuve



Esquisse

Intention d'aménagement sur rive nord
le long de l'embouchure ouest



Esquisse

Intention d'aménagement
aux abords du phare de Coteau-Landing

ROUSSEAU
LEFEBVRE ■



geneviève
murray

CANAL DE
SOULANGES

Entente de
développement
culturel



Québec